

**Zeitschrift:** Heimatschutz = Patrimoine  
**Herausgeber:** Schweizer Heimatschutz  
**Band:** 57 (1962)  
**Heft:** 2-fr

**Artikel:** L'Ecu d'or : protection et aménagement de la vallée de la Reuss  
**Autor:** Kessler, Eric  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-173826>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

dent que ces avis (Gutachten) ne seront nullement obligatoires. Dans l'avenir comme dans le passé, il s'agira en effet de peser le pour et le contre: les intérêts de la protection de la nature et du patrimoine national d'une part, ceux de la technique et de l'économie de l'autre. Mais il faut en tout cas que le point de vue des ligues se fasse entendre et soit pris en considération, et qu'il en soit tenu compte dans toute la mesure du possible et du raisonnable. Il serait hautement souhaitable que, pour les raisons exposées par E. Laur dans un récent fascicule de notre revue, aux ligues d'intérêt général soit reconnu le droit de recours, jusqu'au Conseil fédéral, contre des décisions d'autorités fédérales.

Une commission d'experts, chargée de préparer ces lois d'application, est déjà au travail, sous la présidence experte et éprouvée de M. Urs Dietschi. En sont membres, outre quelques hauts fonctionnaires compétents de l'administration fédérale, des représentants des deux ligues (entre autres M. Killer et moi-même) et des professeurs connus de droit public.

Nous avons le ferme espoir que cette législation d'application permettra, dans un avenir prochain, de traduire en actes, avec pleine efficacité, les beaux principes du nouvel article de la Constitution fédérale.

*Arist Rollier (Trad. L. G.)*

## *L'Ecu d'or: Protection et aménagement de la vallée de la Reuss*

### *Introduction*

Après deux grandes réalisations intéressant la sauvegarde du *patrimoine national* – restauration de la petite cité médiévale de Werdenberg, dans le Rheintal st-gallois; conservation du célèbre site de Morcote et rénovation de ses monuments – c'est un exemplaire et caractéristique projet de *protection de la nature* qui sera cette année le thème national de la traditionnelle vente de l'Ecu d'or: *protection et aménagement de la vallée argovienne de la Reuss*.

La présente brochure décrit par le texte et par l'image les splendeurs d'un des derniers grands paysages fluviaux, encore à l'état de nature, du Plateau suisse; mais elle montre aussi comment les nécessités de l'industrie hydraulique, de l'amélioration des terres pour l'agriculture, et de la protection des sites, peuvent s'harmoniser en une œuvre commune, satisfaisante pour tous, où la nature et la technique trouvent également leur compte.

Les Ligues du patrimoine et de la nature, représentées par la « Fondation pour la vallée de la Reuss », pourront réaliser leur grand projet avec d'autant plus d'allant que de grands moyens financiers seront en l'occurrence à disposition. Les principaux frais qu'entraînent les postulats de la protection de la nature seront à la charge de l'Etat argovien; plus encore: on peut légitimement espérer que la conservation de ce paysage fluvial sera le premier cas important d'aide fédérale, telle qu'elle a été rendue possible pour l'avenir par l'acceptation unanime, de la part du peuple et des cantons, de l'article constitutionnel sur la protection des sites. Mais les subsides officiels ne pourront répandre leur action bienfaisante que si les deux Ligues, en tant qu'associations privées et mandataires de l'ensemble des citoyens, montrent d'abord l'exemple en fournissant un appoint financier substantiel. La Ligue suisse pour la protection

de la nature a déjà mis 50 000 fr. à la disposition de la Fondation pour la Reuss, sur sa propre caisse de l'Ecu d'or; un versement de même importance est attendu de l'Ecu d'or 1962, et le « Don de l'économie » de cette année sera consacré tout entier à cette vaste entreprise de protection du paysage et de la nature.

A part les grandes tâches qui constituent chaque année le « leitmotiv » de notre double collecte, de nombreuses initiatives plus modestes requièrent cependant, dans tout le pays, encouragement et soutien de la part de nos deux Ligues. Elles sont peut-être moins spectaculaires, elles n'en intéressent pas moins, elles aussi, le visage de la patrie. L'Ecu d'or y pourvoira également.

### *Une région tirée de l'oubli*

Au mot de « Reuss », le profane se sent transporté dans le pays de Guillaume Tell, et son imagination lui présente une rivière mugissante, avec des rochers parmi l'écume des eaux, qui bondit d'une gorge étroite au flanc d'une profonde vallée. A la puissance sauvage de cette image alpestre, opposons ici un tableau très différent: celui de l'aval.

C'est la région du Plateau où la rivière rejoint le flot calme et puissamment contenu de l'Aar. Ici, la Reuss n'a plus la fureur d'un torrent: ses eaux s'étirent à travers les forêts bruissantes, les mystérieux marais ou les plantureux vergers, et dans cette aimable région, la rivière semble se complaire et vouloir allonger sa promenade en décrivant de nombreux méandres. Avec ses prairies intactes, ses douces et vertes collines et ses pentes boisées, la vallée de la Reuss est restée, jusqu'aujourd'hui, dans sa parfaite harmonie, un véritable joyau naturel. Elle constitue en outre une curiosité parmi les vallées du Plateau suisse, en ce sens qu'elle est la seule – en dépit de sa propice orientation nord-sud – qui soit restée jusqu'à présent exempte de voie ferrée.

Cependant, le voile de l'oubli commence à se soulever. Sur la planche à dessin de l'ingénieur, les recoins les plus idylliques de ce libre domaine font l'objet d'études méthodiques. Ses possibilités latentes de navigation commerciale, d'amélioration foncière, d'utilisation hydraulique, sont mises en lumière. Ici comme ailleurs, la menace de la technique plane. Mais, d'autre part, des forces contraires surgissent: la foi dans le progrès exclusivement économique perd de sa vigueur. Un sourd malaise est né des abus de la spéculation (« la patrie à l'encan ») et des réquisitions sans cesse grandissantes de rivières et de territoires; et cela fait réfléchir. Est-ce que l'humanité est appelée à se dissoudre dans l'alambic d'un univers voué à la technique? Les représentants eux-mêmes de celle-ci formulent des mises en garde: « Dans la hâte et l'agitation où nous avons laissé emporter notre existence, il est pour nous tous d'une urgente nécessité de trouver un contre-poison, une source de renouvellement, et la nature seule peut nous la procurer », nous dit un constructeur de villes bien connu, M. W. Gropius. Et il est bien significatif qu'au moment même où la Reuss est découverte par les techniciens, elle prend, d'un autre point de vue, une importance tout aussi haute et tout aussi actuelle: on y voit une dernière et grande occasion de conserver un monument naturel intact et « compensatoire » au beau milieu des amoncellements industriels de Wildegg, Birrfeld, Brougg, Turgi, Baden, Wettingen, Dietikon et Zurich, d'une part, et les régions en plein développement de Lenzbourg, Wohlen, Muri, Hochdorf, Cham et Zoug d'autre part. Une protection, largement conçue, du caractère et de la diversité naturels de ce paysage fluvial, rend nécessaire la réalisation d'un projet qui dépasse de loin le cadre régional et cantonal, qui requiert l'intérêt et l'appui de l'opinion publique de toute la Suisse.

Il ne s'agit en aucune façon de faire de la vallée de la Reuss une espèce de parc national, de ses villages et de ses deux cités (Bremgarten et Mellingen) des musées en plein air; cela devrait aller de soi. Nous reviendrons là-dessus tout à l'heure; parlons pour l'instant des trésors naturels de cette région.

*Pour le savant, la vallée de la Reuss est depuis longtemps un « cas »!*

Ce sont surtout les botanistes qui, au siècle dernier déjà, sont allés à la découverte dans les riches et sauvages prairies de cette vallée. La première impulsion vint d'un pharmacien de Bremgarten, J. Boll, dont la *Flore de Bremgarten et environs* parut en 1869. A partir de 1918, c'est Anna Thurnheer, de Wohlen, qui procéda à une étude systématique de la flore abondante des étangs, des forêts et des marais entre Bremgarten et Mellingen (thèse présentée à l'Université de Zurich, 1920). A l'époque contemporaine, particulièrement depuis 1958, la plaine argovienne de la Reuss a fait l'objet d'un inventaire botanique complet de M. H. Stauffer, Dr ès sciences, d'Aarau-Zurich. Les résultats de ses recherches y sont comparés de façon très instructive à l'ensemble de la flore argovienne, et leur valeur concerne tout le Plateau suisse, du fait du progressif et affligeant appauvrissement de notre flore. – Pour les géologues également, la vallée de la Reuss est un riche domaine d'observation. Ses moraines et ses graviers de l'époque glaciaire sont devenus un objet d'étude et d'enseignement très apprécié pour nos hautes écoles.

Parallèlement à l'intérêt des naturalistes, la région a suscité de nombreux efforts tendant à sa conservation. L'année 1926 apporta la mise sous protection d'un des plus beaux étangs, la *Tote Reuss*, près Fischbach, ainsi que des vastes prés marécageux entre Lorze et Reuss, au lieu dit *Rüssspitz*, qui est devenu, par la richesse de sa faune ailée, un thème d'observation pour les ornithologues. D'autres réserves furent constituées ultérieurement: en 1935, la réserve scolaire de Rottenschwil-Birri; dans les années d'après-guerre, l'*Obersee* et l'*Untersee* d'Aristau, le *Rütermoos* de Niederwil, le *Taumoos* et l'*Egelmoos* de Niederrohrdorf, enfin le petit lac de Jonen. La valeur de ces réserves est indiscutable, mais il faut bien dire que ce sont là de très modestes fragments, qui à eux seuls sont loin de constituer une protection d'ensemble. A quoi il sied d'ajouter que l'efficacité de leur sauvegarde est souvent mise en question. Les tentatives de la Ligue suisse pour la protection de la nature d'élargir ce cadre ont toujours échoué devant le même obstacle: manque d'appuis juridiques et financiers, aussi urgents que nécessaires. Espérons que les signes réjouissants d'une meilleure appréciation de l'activité des Ligues du patrimoine et de la nature, par l'opinion publique, ne seront pas trompeurs!

### *La vallée de la Reuss dans son état présent*

La région qui nous intéresse, soit environ 35 km. du cours de la rivière, ne forme pas une unité, mais se divise en trois secteurs bien délimités, qui correspondent à deux bassins successifs de l'ancien glacier et à la moraine qui lui faisait suite. Le secteur d'amont, qui est aussi le plus étendu des trois, est la plaine de la Reuss.

#### *1. La plaine de la Reuss, sa flore et sa faune rares*

Large et d'un vert luxuriant, même par les années les plus sèches, elle s'étend de Sins-Frauenthal, au sud, jusqu'à Hermetschwil-Zufikon. Le fleuve lui-même, ici, ne présente pas un charme particulier: depuis un siècle, il suit docilement le cours qui lui a été assigné par des digues; en temps de hautes eaux,



Carte de la vallée de la Reuss montrant les trois secteurs principaux et donnant un aperçu, du point de vue de la protection de la nature et du patrimoine culturel, de l'intérêt et de la variété de toute cette région.

### ③ *La partie sauvage et sylvestre*

de la vallée est comme une oasis restée inviolée au beau milieu de la région industrialisée de Wildegg, Brougg, Baden et Wettingen, qui enserre ce réduit naturel comme dans une tenaille. Quant au Birrfeld, c'est une ville en puissance!

Indifférente à ce voisinage, la Reuss court puissamment entre deux coteaux couverts de forêt vierge. L'intérêt financier d'un barrage serait ici sans le moindre rapport avec l'atteinte qui serait portée à ce coin de nature inviolée. De tels «îlots» naturels deviennent d'une terrible rareté dans le Plateau suisse. La dernière rivière en liberté de cette région ne doit pas être canalisée; elle appartient à un patrimoine que nous devons léguer intact aux générations futures. «Laissez une rivière à l'Argovie!» comme dit le slogan.

### ② *La région habitée entre Mellingen et Bremgarten*

présente une harmonieuse interpénétration de la nature et des œuvres humaines. La Reuss décrit de majestueux méandres dans la vallée, qui est large, fertile et marquée par places du sceau médiéval. Des étangs romantiques – restes d'un ancien lit – et des mares sylvestres, pourvus d'une faune et d'une flore caractéristiques, ainsi que des vestiges géologiques de grand intérêt, complètent le tableau de cette partie de la vallée.

Par les Mutschellen, l'aire habitée de la vallée de la Limmat étend ses tentacules jusqu'aux abords de la Reuss: l'heure a sonné d'un plan d'aménagement régional. Car il s'en faut de peu que les valeurs irremplaçables de ce site ne soient anéanties à jamais! Un paysage judicieusement réparti et aménagé pourrait prendre une importance croissante comme région de séjour. Font défaut sur cette carte: les emplacements de nombreuses gravières.

### ① *La plaine de la Reuss, entre Sins-Frauenthal et Hermetschwil*

est le refuge de nombreux animaux et plantes rares menacés d'extermination: 74 espèces d'oiseaux (dont le vanneau et le bruant des roseaux), et environ 700 plantes de grand intérêt (comme le rossolis ou l'iris de Sibérie) en ont fait leur habitat. Roselières, étendues marécageuses, étangs et boqueteaux sont pour eux un véritable paradis. Par la création de réserves naturelles, les plus belles parties de cette région devront être sauvegardées, leur maintien intéressant l'ensemble du Plateau suisse.

Le plan d'amélioration envisagé doit constituer un heureux compromis permettant, d'une part, de préserver d'irremplaçables valeurs naturelles, et d'autre part, de satisfaire aux légitimes exigences des agriculteurs: ouvrages éliminant les inondations en cas de hautes eaux, protection, drainage et extension des terres cultivables.

L'usine électrique de Zufikon sera l'exemple d'une installation moderne, tenant compte des améliorations foncières et de la protection de la nature.

Un vaste champ d'action est ouvert à une véritable collaboration de la technique et de la sauvegarde du patrimoine naturel!

---

cependant, il est encore très capable de rappeler son impétuosité d'autrefois et de causer des dégâts. Jadis, en pleine liberté, il oscillait d'un flanc à l'autre de la vallée, promenant ses flots, selon sa fantaisie, par toute la plaine, ce dont on peut encore se rendre compte aujourd'hui d'après l'implantation des localités: prudemment, les villages ont été installés à quelque distance de la rivière et se serrent avec précaution sur des terrasses surélevées.

Dans la partie de la plaine qui n'est pas habitée, en revanche, on se trouve devant un paysage de marais qui, par son étendue et sa beauté, n'a pas son pareil dans une grande partie de la Suisse. De grands étangs, ourlés de roseaux, jalonnent l'ancien lit de la rivière. Les ravissants bocages, les mares, les étendues marécageuses aux couleurs changeantes, et pleines d'oiseaux, composent un paysage d'une grandeur et d'une beauté originelles à peu près oubliées dans tout le Plateau suisse. Un ancien réseau de canaux s'intègre tout naturellement dans le tableau, qu'anime la mosaïque des terres cultivées, exploitées plus ou moins intensivement. Les plaines marécageuses s'étendent sur des kilomètres carrés, fréquemment interrompues par de splendides boqueteaux de saules,





*La plaine marécageuse de la Reuss, semée de haies vives et de boqueteaux, a l'élégance d'un parc.*

de frênes, d'aunes, de chênes, qui semblent avoir été disposés dans le paysage par une main d'artiste et qui tantôt rappellent les parcs anglais, tantôt évoquent la palette de Corot.

Il n'est pas étonnant qu'un cadre aussi varié soit le refuge d'une flore et d'une faune extraordinairement riches. La végétation des marais a trouvé ici une dernière patrie, d'ailleurs menacée par le commencement des drainages. Les quelque 700 variétés de plantes dénombrées dans cette région – et parmi elles des espèces très rares – de même que sa magnifique faune, ressortissent à un patrimoine national qu'il est de notre devoir de conserver et de transmettre aux générations futures. Sera-t-il permis au coton léger des linaigrettes, aux précieuses orchidées de la garide, de survivre à notre temps? Maintenendrons-nous l'espace vital de la morène, de la ciguë aquatique, de la pesse et du plantain d'eau, de la grande douve, de l'utriculaire, du rubanier, des nombreuses variétés de potamot et de laîche (Stauffer a inventorié 43 espèces de carex!), du trèfle d'eau et du nénuphar jaune? Nous croyons avoir de bonnes raisons d'espérer que même après les drainages il restera des marais dans lesquels les gentianes pneumonanthes, les curieuses ophioglosses ou langues de serpent, et les drosères preneuses d'insectes, conserveront leur droit à l'existence. Mais la plante classique de la plaine de la Reuss est l'*Iris sibirica*, qui chaque année au début de juin répand une mer de couronnes bleues, colorant d'immenses espaces. Oui, il fleurit encore par centaines de mille, sur ses tiges



*Les méandres de l'ancienne Reuss sont devenus, comme à Rottenschwil, des eaux dormantes, où la terre gagne peu à peu, mais qui sont encore le refuge d'animaux et plantes rares.*

légères, et le marais n'est jamais plus beau que durant ces journées qui annoncent le plein été. Quelle splendeur et quel merveilleux contraste quand on voit encore étinceler, au sud, la blanche dentelure des Alpes!

Dans ce cadre végétal vit une faune qui réserve elle aussi de précieuses découvertes. Les couleuvres à collier, les rainettes, et d'autres espèces rares d'amphibies, et l'armée innombrable autant qu'intéressante des animaux microscopiques, peuplent ce domaine. Les roselières sont toutes bruisantes du cri des râles d'eau et des butors. A la lisière des bois, on rencontre le merle doré, la huppe, et même le rossignol, tandis que dans les espaces libres on ne se lasse pas d'admirer les folâtreries du pétulant vanneau, l'échassier chatoyant de couleurs. Les vastes étendues marécageuses de la plaine de la Reuss sont aussi l'un des derniers lieux de couvée du grand courlis, cet oiseau d'une élégance si caractéristique, dont le vol nuptial et les trilles mélancoliques sont un élément inséparable d'une telle région. Des canards sauvages de diverses espèces barbotent à notre approche dans les laïches du marais. Parfois un aigle pêcheur, dans ses hauteurs inaccessibles, plane au-dessus de son terrain de chasse. On a compté dans la région non moins de 74 espèces de volatiles à quoi s'ajoute, à l'époque des migrations, de nombreux oiseaux rares venus du nord ou du sud. Il saute aux yeux, même pour le profane, que cette oasis de nature intacte, avec tout le petit monde qui l'habite, est aujourd'hui *un monument naturel d'importance nationale*.



*Pour ceux qui aiment les fleurs, la merveille des merveilles de la vallée de la Reuss, c'est l'iris sibirica: tige et bouton d'une gracilité élégante, pétales bleu clair veinés de bleu sombre. Il foisonne au mois de juin dans les prés marécageux (ici et page à droite).*



*Outre l'iris sibirica, l'iris jaune des marais (pseudacorus) fleurit en abondance dans la même région.*







*Mares et trous d'eau alimentent la vie secrète des végétaux. Parmi les feuilles luisantes du potamos nageant et les vieilles tiges de roseau, on voit surgir dans l'ombre humide les chatons globuleux du petit rubanier (sparganium minimum).*



*Sur les fonds marécageux se dissimule ici et là, à ras du sol, une étrange et merveilleuse plante cryptogamique, la langue de serpent (ophioglossum vulgatum). A la base de sa feuille charnue s'élance une espèce de massue dont la partie renflée est formée par des spores.*



*La variété des plantes aquatiques est inépuisable! Les fruits femelles du rubanier rameux (Sparganium ramosum) ressemblent à de petits morgensterns, et les bourgeons mâles, accrochés aux rameaux, à des câpres.*



*Là où le sol marécageux se dessèche peu à peu avec le temps, on a la surprise de découvrir de précieux spécimens de la famille des orchidées. Voici le merveilleux orchis guerrier (orchis militaris), de couleur rose.*



*Y a-t-on songé: l'assèchement des marais, la canalisation inconsidérée des cours d'eau et des eaux souterraines, font des grenouilles, des tritons, des salamandres et autres amphibiens, des animaux parmi les plus menacés dans leur existence. Notre devoir est de sauvegarder, chaque fois que c'est possible, l'espace vital de tout ce petit monde si intéressant.*



*La couleuvre à collier est un serpent tout à fait inoffensif, qui aime les bords de l'eau et que l'on reconnaît facilement aux deux taches jaunes, en forme de demi-lunes, qui se trouvent derrière sa tête. Elle charme le naturaliste par l'élégance de ses mouvements, que ce soit sur terre ou dans l'eau, où elle plonge pour attraper des poissons et des grenouilles.*



*On rencontre ça et là, dans les marais, le petit paon de nuit (saturnia pavonia minor). Voici une femelle; son envergure atteint sept centimètres, alors que le mâle est beaucoup plus petit.*



*Solidement accroché à un rameau de bruyère, la «petite lampe des fées» est un cocon d'un à deux centimètres, que confectionne l'araignée des marais (agroeca); elle la camouflera bientôt avec de la tourbe.*







*Page de gauche en haut:  
Le grand courlis, avec ses  
longues pattes et son bec  
interminable, est l'hôte  
par excellence de nos  
marais. Ses trilles mélancoliques  
sont inséparables  
de ce genre de nature.  
Laissons à ce bel échassier  
son espace vital!*

*Page de gauche en bas:  
Les nids du courlis se  
trouvent parmi les herbes  
du marais. Les oisillons  
cassent leur coquille avec  
une petite « dent »  
(visible sur le bout de  
leur bec au moment de  
leur apparition), et laissent  
ensuite au soleil le  
soin de transformer leurs  
plumes imprégnées de  
blanc d'œuf en un soyeux  
duvet. Pour des raisons  
de place aisément compréhensibles,  
ce n'est qu'après la sortie de  
l'œuf que leurs becs commencent  
à prendre de la longueur!*



*En haut:  
Le bruant des roseaux,  
particulièrement adroit,  
fixe son petit nid aux  
tiges flexibles de son  
habitat.*

*En bas:  
Vanneau couvant. Cet  
échassier au plumet caractéristique  
et aux magnifiques teintes,  
qui s'apparente au bruant, fait  
la joie des ornithologistes  
par ses acrobaties aériennes.*



## 2. Les terres habitées entre Bremgarten et Mellingen

Le deuxième secteur se caractérise par une interpénétration très spéciale de la nature et des œuvres humaines. Les localités se rapprochent nettement de la rivière – car la Reuss a brusquement renoncé à ses dangereuses sautes d’humeur. Elle parcourt la vallée en méandres d’une harmonie véritablement artistique. Près de Künten-Sulz et Fischbach, quelques étangs ceints de roseaux, restes de l’ancien lit, parsèment encore le paysage. Même à grande distance de la rivière, entre les moraines latérales, la nature ménage des surprises. De sombres étangs et de jolis marais sylvestres se dissimulent entre les collines. L’inventaire botanique des lieux révèle une variété dans la flore – même si elle se limite à quelques emplacements – qui ne le cède qu’à peine aux richesses de la plaine d’amont. Niederrohrdorf peut s’enorgueillir de posséder sur son territoire communal trois types de marais: le haut marais, le marais de plaine, et l’espèce intermédiaire. Particulièrement intéressante, à cet égard, est la petite réserve naturelle du *Taumoos*, dernier haut marais encore intact de tout le canton. Depuis 1886, la surface des hauts marais argoviens a passé de 100 % à 1 % ! Ces chiffres, qui n’ont rien de fantaisiste, illustrent la rapidité de la disparition des coins de nature sauvage sur le Plateau. – En aval de Fischbach-Göslikon, la Reuss pénètre peu à peu dans un nouveau lit, bordé de romantiques rives boisées. De discrètes collines s’approchent doucement de la rivière au flot pressé, couvertes tantôt de feuillus, tantôt de chênes et de charmes sauvages, tantôt de forêts aux essences mêlées. Parmi cette verdure alternent les villages et les champs cultivés. Toute la vallée prend des proportions plus modestes, masquant les grands espaces, engageante, pleine de coins intimes, accueillante à l’habitant; on serait tenté de dire: vraiment helvétique. Les pentes ensoleillées du Heitersberg et du Mutschellen se sont transformées en agréables lieux de séjour. De là, le regard erre librement des crêtes sapineuses du Jura, de la Forêt noire et du Plateau à l’éclatante blancheur de la chaîne des Alpes.

L’œuvre des hommes rejoint la grandeur de la nature. Deux petites cités, dès le moyen âge, se sont unies à la rivière: Bremgarten – dont la situation parfaitement belle est bien connue – et Mellingen. Là encore, un phénomène particulier, typique de la vallée de la Reuss: ces deux têtes de pont urbaines n’ont pour ainsi dire aucun rapport avec l’axe fluvial; Bremgarten est tourné économiquement vers Dietikon-Zurich et Wohlen, et Mellingen vers Baden et Lenzbourg. Au cachet médiéval de cette région contribuent également les anciens couvents de religieuses de Gnadenthal et Hermetschwil; et des cures cossues, comme à Rohrdorf, témoignent aussi de l’enracinement séculaire de l’homme dans cette contrée. Wohlenschwil, aux portes de Mellingen, évoque de sombres souvenirs de la guerre des paysans. La nouvelle chapelle de Nesselbach, d’un style très moderne, ajoute une note hardie à cet idyllique tableau. Et l’amateur de monuments anciens ne manquera pas d’admirer la petite église rococo de Göslikon, joyau d’art sacré ancien et rustique.

## 3. Dans la forêt vierge

A partir de Bremgarten déjà, les libres flots de la Reuss marquent puissamment le paysage. Mais c’est dans l’ultime partie de sa course qu’elle déploie tous ses sortilèges. La vallée change de nouveau d’aspect. Le vaste bassin abandonné par le glacier, puis, plus tard, par un lac dont les traces sont évidentes, se termine brusquement. Les eaux, rapides et vertes, franchissent la moraine frontale qui ferme l’amphithéâtre de Mellingen – l’un des vestiges géologiques les plus impressionnants de notre pays. Le décor fait penser aux solitudes sauvages d’une terre de trappeurs; la rivière se fraye un passage entre



deux versants solitaires et boisés. De son canot, l'explorateur a senti la puissante respiration d'une nature inviolée, où plus rien n'existe que l'eau, le ciel et la forêt! Il n'y a plus de « vallée », seulement une rivière aux rives inaccessibles et romantiques, qui s'engouffre jusqu'à 30 ou 40 m. de profondeur dans ses propres alluvions, qui a oublié ses premiers paysages, et semble ignorer la plaine graveleuse du Birrfeld. Les eaux fouettent en mugissant d'énormes blocs erratiques, comme si elles retrouvaient leur puissance agressive des Schöllenen. De l'alpe, il manque toutefois l'air pur et cristallin; du flot écumant monte l'odeur forte des mousses gluantes et des fonds poissonneux; l'ombre et la truite y prospèrent, bien que la pollution n'épargne pas non plus la Reuss. Aux hérons, aux martins-pêcheurs, aux milans, s'adjoignent des fervents de la canne à pêche qui viennent de loin à la ronde, attirés par la solitude des lieux et la certitude des fructueuses attentes. Avec beaucoup de chance et de flair, on peut surprendre la loutre dans ses ébats aquatiques.

C'est vraiment un monde à part qui vit entre ces pentes sylvestres, où l'on découvre par places d'intéressantes formations de tuf. Le promeneur se heurte à des fourrés impraticables, paradis des salamandres et des couleuvres. Les eaux de source perlent à travers d'épais coussins marécageux. Les libellules volètent parmi les prêles géantes. Ailleurs, on rencontre des terres sèches et friables où les plantes amies de la chaleur ont trouvé refuge, avec quelques semences égarées de la chênaie buissonnante et des pinèdes. Dans son article intitulé « Qu'on laisse au moins une rivière à l'Argovie! » (*Heimatschutz* No 3/4 1958), M. K. Rüedi décrivait comme suit cette région inviolée: « Des feuillus,

*Le cours de la Reuss entre Bremgarten (à l'arrière-plan) et Mellingen. Les larges méandres de la rivière donnent au paysage une réelle majesté. A mi-hauteur et à droite de la photographie, on distingue l'étang formé par l'ancien lit, près de Fischbach-Göslikon.*

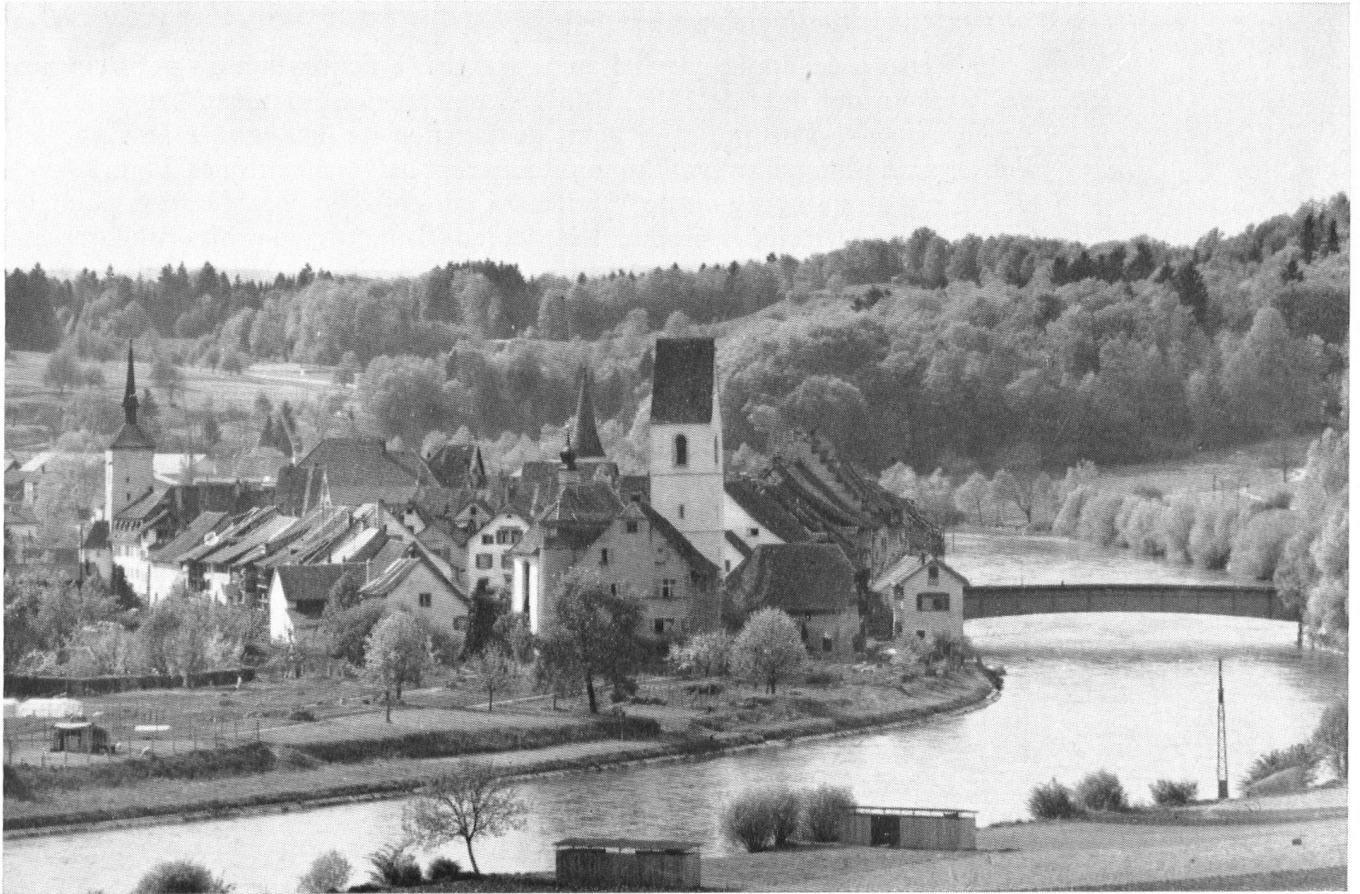


*Bremgarten, ancien chef-lieu du bailliage du Freiamt, est la principale localité de la vallée.*



*Sa situation, analogue à celle des cités des Zähringen Fribourg et Berne, en faisait un point stratégique important. Son remarquable pont de bois, reconstruit de 1953 à 1957, doit supporter l'intense trafic routier Berne-Zürich. Les terrains qu'encercle la Reuss sont restés agricoles.*





parfois de la forêt vierge défiant toute exploitation, recouvrent presque sans interruption les pentes escarpées et plongent leurs branches dans le courant; pas de maisons, pas de routes, rien d'humain sur des kilomètres: la nature comme au premier jour de la Création. En aval, près de Mülligen, un îlot rocheux défie puissamment le flot qui, après un violent remous, se sépare en deux bras: c'est la charmante « île des Muguets ».

Et tout cela, notons-le bien, vit aujourd'hui encore au beau milieu de la plaine argovienne, à quelques minutes de voiture des grandes implantations industrielles de l'Aar inférieur et de la Limmat: un univers de fabriques, de barrages, de bassins artificiels, de conduites à haute tension, d'immenses étendues bâties. Dans ce voisinage, le flot de la rivière indomptée fait figure de miracle. Mais c'est beaucoup plus et mieux qu'une pièce de musée qui se laisse oublier: par sa situation géographique même, cette vallée de la Reuss revêt pour l'avenir une grande et salutaire valeur d'exemple. Dans ce pays surexploité et enlaidi, elle sera une source durable de vie et de renouvellement pour les plantes, les bêtes et les hommes.

*Melligen, la petite cité des Habsbourg, avec sa tour des Sorcières, sa porte de Lenzbourg et son clocher à deux pans, récemment restauré, se serre comme autrefois sur la rive de la Reuss. Une tâche aussi noble qu'urgente s'impose à la génération actuelle: concilier l'inévitable développement de la ville avec sa beauté historique.*

### *Les perspectives de conservation de la vallée de la Reuss*

Le progrès technique nous a donné des moyens qui permettent de transformer de fond en comble, en quelques années et sans difficultés, l'aspect d'un site. Pour ce qui concerne la vallée de la Reuss, l'évolution qui s'annonce se fera dans deux directions principales:

### a) Forces hydrauliques

La Reuss a échappé jusqu'ici aux barrages (à l'exception du petit ouvrage de Zufikon, qui date de 1893). Mais, depuis quelques années, l'ensemble du territoire entre Lucerne et le point de jonction de la Reuss et de l'Aar fait l'objet d'un plan qui prévoit au minimum sept usines électriques. Pour l'Argovie, il n'y a que la région de Vindonissa qui entre en considération pour des installations électriques vraiment rentables. Toutefois, ce projet implique une inacceptable atteinte à la nature, puisque c'est précisément le magnifique tronçon ci-dessus décrit qui serait touché: la dernière rivière encore intacte de l'Argovie, «pays du courant électrique». Ces derniers temps, des voix toujours plus pressantes se sont élevées en faveur de la préservation de tout le secteur de la Reuss en aval de Bremgarten. Le mouvement de la «Reuss libre» s'est fait entendre jusqu'au parlement cantonal. En 1959, une motion signée par cinquante députés a été déposée, demandant une loi de protection de toute la Reuss argovienne. En 1960, l'Institut culturel du canton a réuni en conférence au château de Lenzbourg des représentants de l'industrie électrique, des communes riveraines et des ligues du patrimoine et de la nature; dans un esprit constructif, cette assemblée a étudié tous les problèmes posés, y compris l'amélioration des terres. Depuis ce jour, l'«esprit de Lenzbourg» est devenu proverbial. Le gouvernement lui-même a pris position nettement en faveur de ces tentatives de protection et de mutuelle entente; même du côté des industriels, les marques de compréhension ne font pas défaut. Il n'en est que plus souhaitable de voir les espoirs formulés et les promesses faites prendre appui sur les bases légales indispensables.

### b) Améliorations foncières

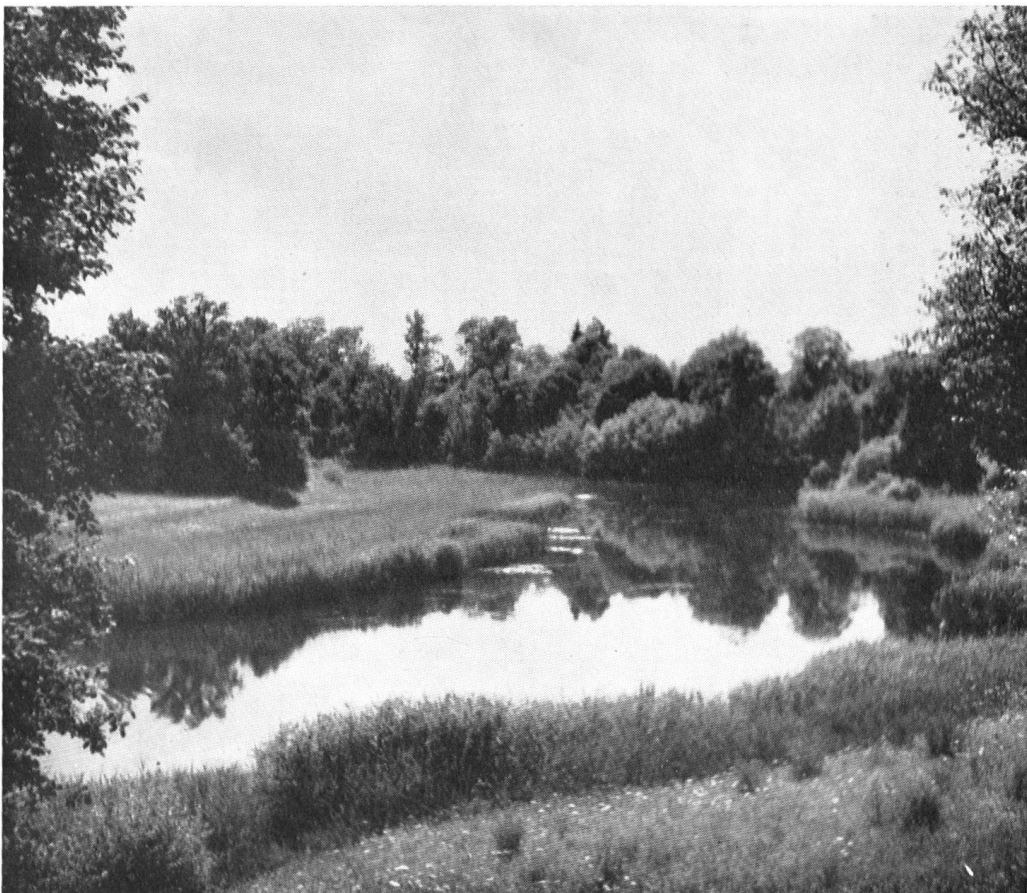
Les *requêtes des agriculteurs de la vallée de la Reuss* méritent qu'on les mentionne ici en premier lieu: le vaste espace qui s'étend entre Mühlau et Hermettschwil est toujours sous la menace des caprices de la rivière. Des ruptures de digues (comme en 1953), en temps de hautes eaux, peuvent avoir des conséquences véritablement catastrophiques. Le système actuel de canaux est insuffisant et n'empêche pas les inondations, dommageables pour les cultures. Aussi les paysans demandent-ils qu'on intervienne d'urgence. Ils réclament: la suppression des inondations par la construction d'un ouvrage les mettant à l'abri des hautes eaux; une évacuation rapide de la plaine par les eaux de la rivière; la protection, l'amélioration et le développement de leurs cultures. Le bien-fondé de ces requêtes est incontestable, et reconnu par la Ligue pour la protection de la nature. Celle-ci ne peut toutefois prêter la main à un bouleversement radical de la région, qui équivaldrait à l'anéantissement de sa structure naturelle. Ceci a été clairement exprimé en 1960, lorsqu'un grand projet d'aménagement fut mis en discussion, puis écarté en raison de son caractère sommaire.

Pour l'essentiel, le *plan de la Ligue pour la nature* prévoit une intervention technique mesurée et propre, d'une part, à satisfaire les légitimes exigences de l'agriculture et, d'autre part, à ménager l'aspect du site et la richesse de sa flore et de sa faune. La meilleure solution n'est pas celle qui aurait pour but une utilisation du sol à cent pour cent, mais celle qui mettrait la technique au service d'un aménagement du site conçu avec largeur de vues. La stricte préservation de la nappe souterraine est, à cet égard, d'une importance primordiale, car elle concerne l'intérêt général dans une mesure de plus en plus inappréciable. De même que des fleurs dépérissent dans le vase où leurs tiges n'atteignent plus le niveau de l'eau, de même suffit-il de quelques centimètres manquants pour que le niveau de la nappe souterraine ne puisse plus faire vivre la végétation. Ce niveau





*La « Reuss morte », près de Fischbach, réserve naturelle de l'Argovie depuis 1926, est un reste d'une ancienne boucle de la rivière. Les coteaux fertiles et bien exposés du Heitersberg concourent à former un tableau d'une parfaite harmonie.*

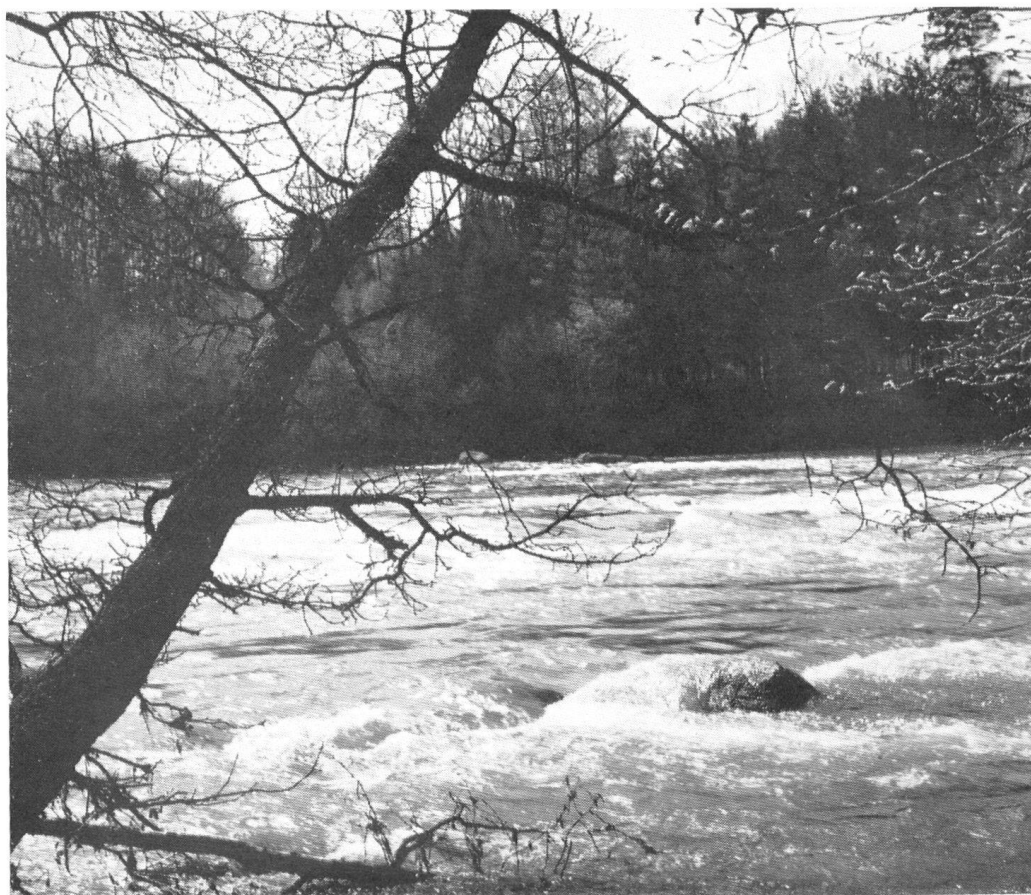


*Les boqueteaux et les étangs bordés de roseaux sont l'univers de toute une flore et une faune menacées.*

*Dans la dernière partie de son cours, le flot pressé coule entre des pentes ombreuses, couvertes de forêt, se heurte à des stratifications jurassiques, et cerne de ses bras puissants la ravissante île des Mugnets, plantée de bosquets.*



*Les eaux d'un vert sombre courent en mugissant vers l'Aar. Qui ne conviendrait qu'un tel site appartient au « pays du courant »? Alors « laissons une rivière à l'Argovie! »*







doit donc absolument être maintenu à la hauteur indispensable. Une protection de la nature digne de ce nom ne peut pas être remplacée par le procédé artificiel qui consiste, après l'anéantissement de la structure naturelle, à planter quelques arbrisseaux amenés sur place (pour l'apaisement des consciences).

D'autre part, la conservation des réserves existantes doit être complétée par la *création de nouvelles et vastes réserves*. C'est là l'unique moyen d'assurer le maintien des caractères propres du site, de sa flore et de sa faune. Le plan de la Protection de la nature accorde, à cet égard, une importance toute particulière à la préservation du « Schorenschachen » de Mühlau, qui forme avec la plaine d'alluvions de Maschwand un très intéressant ensemble biologique. D'autres réserves encore pourront être aménagées, pour peu que l'on construise les nouvelles digues à une distance suffisante du lit, de telle sorte que des parties de marais, tout au moins en certains endroits, soient irriguées directement par la rivière. *Au total, la surface des régions protégées devra constituer au minimum 10 % de l'ensemble des territoires améliorés, ce qui représente, pour une surface totale de 2000 ha, une zone réservée d'au moins 200 ha.*

Autre point important: le projet en gestation, qui sera soumis à l'approbation populaire, devra contenir une disposition déterminant de manière définitive le caractère de terrains agricoles et de zones de verdure des territoires bénéfici-

*La Reuss en aval de Gnadenthal. « Site sauvage en terre argovienne. D'énormes blocs de rocher émergent du flot, tel un troupeau d'éléphants. Proche comme dans une clairière, la forêt accompagne dans leur course les eaux tumultueuses. » (Charles Tschopp.)*



ciant des améliorations foncières; cela pour empêcher que des espaces gagnés à la culture aux frais des contribuables (on parle de 20 à 30 millions de francs de dépenses!) ne puissent un jour tomber aux mains de spéculateurs.

On a enfin l'espoir qu'au moment où l'on passera à l'exécution, le droit de la Ligue pour la nature *d'être consultée* sera pris en considération, notamment en ce qui concerne l'aspect du paysage (groupes d'arbres, étangs, etc.).

Les défenseurs des sites sont tous conscients que ces améliorations foncières impliquent de leur part de lourds sacrifices. S'ils consentent cependant à d'irréparables atteintes, c'est dans la conviction que ces aménagements sont indispensables, et dans l'espoir, solidement fondé, que l'agriculture et la technique, de leur côté, apprécieront à sa juste valeur cette entreprise commune.

### *Le futur aménagement de la vallée de la Reuss – pierre de touche de la collaboration démocratique*

Le gouvernement argovien semble envisager lui aussi un compromis raisonnable. En automne 1960, il a désigné pour l'étude des projets une *commission d'experts* dont la composition témoigne à elle seule du sincère désir de résoudre le problème de la Reuss d'une façon vraiment suisse et démocratique. Font partie de cette commission, en plus des représentants de l'Etat: ceux des communes riveraines et de la commission de la vallée de la Reuss; l'auteur du projet; un spécialiste des questions de ravitaillement; des représentants de l'industrie électrique, de l'Office cantonal des eaux, de la protection des eaux, des sciences naturelles, des Ligues pour la nature et le patrimoine national. Puisse l'« esprit de Lenzbourg » contribuer à faire converger vers un but commun tant d'intérêts aussi légitimes que divers! Les points de friction ne manqueront pas: on projette par exemple la transformation de l'usine de Zufikon, étroitement liée aux travaux d'amélioration foncière. Cela n'aurait aucun sens, de la part de la Ligue pour la nature, de se cantonner en cette affaire dans une stérile opposition. Il est beaucoup plus opportun d'examiner si, en dépit du barrage, quelque chose de positif peut être obtenu, par exemple un bassin artificiel qui, au lieu des revêtements de béton ordinaires, aurait des rives naturelles et des îlots, où toute espèce de plantes et d'oiseaux aquatiques pourraient trouver un nouvel habitat.

L'intérêt suscité par la vallée de la Reuss a débordé depuis longtemps des frontières cantonales. Elle a été inscrite en 1960 dans l'« *inventaire des sites d'importance nationale à protéger* ». Nous sommes heureux de cette promotion à l'échelon suisse et espérons que la vente de l'Ecu d'or et le Don de l'économie donneront une vigoureuse impulsion aux projets en cours. Il y a beaucoup de tâches à résoudre simultanément, dont la plus pressante – à part la protection de la Reuss inférieure – est une clairvoyante participation aux travaux d'amélioration foncière. Des moyens financiers importants seront nécessaires pour mener à chef l'aménagement du site qui a été prévu. La seule protection des réserves existantes, plus l'acquisition des superficies minimales, coûteront 1,7 à 2 millions de francs. Pour l'ensemble de la vallée, un plan d'aménagement régional à longue échéance est d'une urgente nécessité: si la région doit s'ouvrir à un sain développement, le lotissement utilitaire et inesthétique des régions voisines ne doit pas y faire école. Les tâches des Ligues du patrimoine et de la nature sont ici en liaison étroite avec les problèmes qui ressortissent à la politique des constructions.

Il est aisément prévisible que ces projets dépasseront, et de loin, les forces et les moyens des deux Ligues. En juin 1962 a été créée une « Fondation pour la vallée de la Reuss », organe qui pourra assumer efficacement les multiples tâches qui s'annoncent. La Ligue suisse pour la protection de la nature, comme

membre fondateur, a mis déjà 50 000 fr. à disposition, et sa section argovienne offrira aussi, selon ses moyens, une contribution. La Fondation a son siège à Bremgarten, et fonctionne sous la haute surveillance du Conseil d'Etat d'Argovie.

Mentionnons encore, parmi les points importants du plan de protection de la Reuss: l'épuration des eaux; le maintien d'une paysannerie stable; la collaboration au plan d'aménagement régional; le soutien des travaux scientifiques dans la vallée. Conformément à ce vaste programme de travail, le conseil de fondation a été constitué sur une base très large: il comprend notamment des représentants des communes riveraines, de l'Etat argovien, de chacune des Ligues suisses et cantonales de la protection de la nature et du patrimoine national, des représentants de l'agriculture, du plan d'aménagement régional, de l'industrie, de l'économie électrique, des associations forestières, de pêche et de chasse, de la protection des oiseaux, du tourisme pédestre, du corps enseignant et de la science (Poly et Université de Zurich, Institut Rübel). La «Fondation pour la vallée de la Reuss» assumera aussi la gérance des fonds issus de l'Ecu d'or et du Don de l'économie.

Une longue liste d'objets dont on envisage l'acquisition pourrait être dressée; cependant il va de soi que la Fondation – vu la complexité de l'affaire en cours – ne peut se permettre d'anticiper sur les travaux de la commission cantonale, mais devra travailler en étroite coordination avec l'Etat, les communes riveraines et les responsables des améliorations foncières. C'est ainsi seulement que la collaboration déjà plus qu'amorcée pourra donner tous ses fruits. Il y a lieu de penser que l'Etat, le moment venu, fera lui aussi tout son devoir. Pour la Ligue de protection de la nature, il est surtout essentiel pour l'instant qu'elle soit en état, dans le cas de la Reuss, de défendre ses positions non seulement sur le plan idéal, mais en ayant ses arrières assurés, tant au point de vue politique que financier. Tous ceux qui, par leur contribution personnelle à la campagne de l'Ecu d'or ou au Don de l'économie, soutiennent cette grande entreprise, dont le caractère constructif et démocratique nous remplit d'espoir, doivent être chaleureusement remerciés. Grâce à la conciliation de tendances qui, au début, se heurtaient, une œuvre communautaire va pouvoir être entreprise qui, parce qu'elle est à la taille de l'homme, n'aura pas à redouter le jugement de la postérité. La plus belle récompense de tous nos efforts sera la joie que procureront à nos descendants une Reuss en liberté et sa magnifique vallée!

*Eric Kessler*

## *Assemblée générale*

C'est en terre bernoise que la Ligue suisse du patrimoine national a tenu son assemblée générale des 28 et 29 avril 1962, avec la participation de quelque 220 congressistes. Du fait de la proximité du scrutin fédéral sur la protection des sites, et de profonds changements au sein du comité central, la séance du samedi après-midi – suivie le soir d'une manifestation – fut particulièrement importante et solennelle. Auparavant, le matin, les premiers arrivés eurent le privilège de visiter la vieille ville de Berne sous conduite, puis de se réunir pour le déjeuner à l'hôtel Adler.

L'assemblée est ouverte en la salle du Grand Conseil, à l'hôtel de ville, par le président de la Ligue suisse, M. E. Burckhardt, qui salue en particulier le conseiller d'Etat Burri et le chancelier communal Wullschleger. Bienvenue est souhaitée aux participants par M. P. Arbenz, président de la section bernoise.